

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

MARS 2018



Travaux Avenue Jean Toucas :
les infos en pages intérieures

SOMMAIRE



TRAVAUX
Pages 4-5



INFOS LOCALES
Page 6



SOCIAL
Page 7



**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
Pages 8-9



INFOS DU JIS
Page 10



JEUNESSE
Page 11



**SPORT /
VIE ASSOCIATIVE**
Page 12



EDUCATION
Page 13



EVÈNEMENTIEL
Le Parc fait son Carnaval
Pages 14-15



CULTURE
Pages 16-17



ENVIRONNEMENT
Pages 18-19



AGENDA DU MOIS
Pages 22-24



RETOUR EN IMAGES
Page 25



LA CRAU AUTREFOIS
Page 27





Par le passé, j'ai déjà abordé à plusieurs reprises, d'une part, les réductions sans précédent des aides financières de l'Etat au profit des collectivités territoriales, et d'autre part, plus récemment, la majoration de la pénalité financière infligée à notre Commune pour non-respect de ses objectifs en matière de construction de logements sociaux.

Ces deux éléments sont de nature à amener notre équipe à engager une réflexion susceptible de remettre en cause certains engagements de notre projet de mandat, ou à adapter notre fiscalité. Les Crauroises et les Craurois seront associés à ces prises de décisions.

Bien évidemment, la plupart de nos engagements aboutiront. C'est le cas des travaux de l'avenue Jean Toucas qui s'inscrivent dans le cadre de la requalification globale du centre-ville de La Crau.

Ces derniers sont notamment destinés à renforcer la sécurité des piétons, à remplacer le mobilier d'éclairage existant, vétuste, par des candélabres permettant de l'améliorer, et à embellir le secteur pour contribuer à son attractivité dont dépend le maintien de l'activité de nos commerces de proximité.

Les travaux qui devraient débiter le lundi 19 mars pour une durée estimée à trois mois, et pour lesquels riverains et commerçants ont été concertés, entraîneront le déplacement de nos marchés hebdomadaires du mercredi et du dimanche sur le Boulevard de La République.

Le chantier engendrera bien évidemment des nuisances et des contraintes qu'il nous faut accepter durant quelques semaines. A son issue, à l'instar dudit boulevard et de l'avenue Général De Gaulle, les Crauroises et les Craurois retrouveront une artère plus agréable, plus jolie, et plus moderne.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Paul BRUNETTO
Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien
de voirie

REQUALIFICATION DE L'AVENUE LIEUTENANT JEAN TOUCAS

Contribuer à l'embellissement et à la modernisation du centre-ville et ainsi favoriser son attractivité, tel est l'objectif des travaux de requalification de l'Avenue Lieutenant Jean Toucas.

Ces travaux seront engagés à compter du 19 mars et seront effectués sur une durée de 3 mois environ. Ils concerneront la portion de l'avenue comprise entre le carrefour de l'ancienne mairie et la Rue Renaude.

Il est à souligner que le projet définitif a été arrêté en concertation avec les commerçants du centre-ville et présenté aux riverains lors d'une réunion publique.

Descriptif des travaux

- ✓ Réfection de la voirie avec pose d'un enrobé qui sera non seulement phonique, afin d'atténuer les nuisances sonores, mais aussi scintillant, ce qui présentera l'intérêt de rehausser l'esthétique du revêtement et d'améliorer la visibilité de la chaussée
- ✓ Enlèvement des zones pavées sur la bande roulante et les aires de stationnement
- ✓ Matérialisation des emplacements de stationnement par un enrobé de couleur différente
- ✓ Sécurisation des passages protégés par la pose de lumières Leds

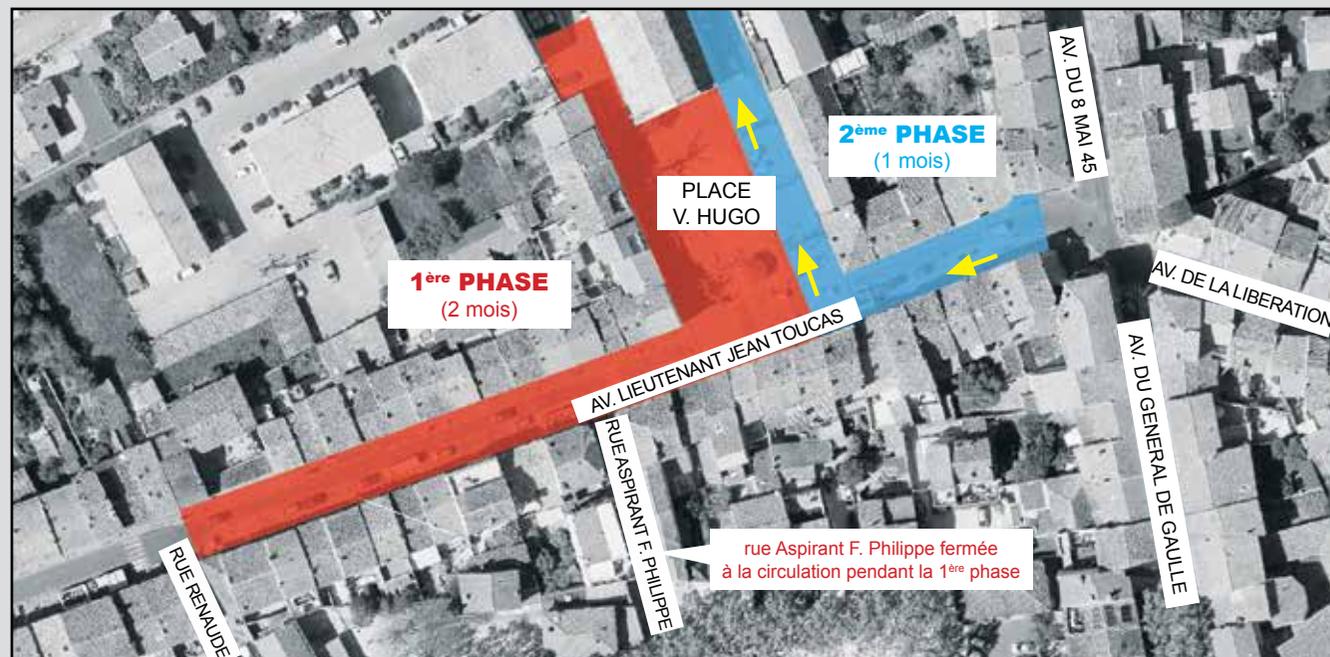
- ✓ Modernisation et renforcement du réseau d'éclairage public avec pose de candélabres Leds, économes en énergie,
- ✓ Pose de jardinières suspendues
- ✓ Reprise du mobilier urbain et pose d'équipements adaptés pour l'installation des stands lors des marchés hebdomadaires (bornes électriques et points d'eau supplémentaires notamment)
- ✓ Reprise de la sonorisation du centre-ville

Un phasage en deux temps

La 1^{ère} phase des travaux, d'une durée de 2 mois, concernera la partie de l'avenue comprise entre la Place Victor Hugo et la Rue Renaude. Afin d'éviter aux véhicules d'accéder à cette zone, la Rue Aspirant François Philippe sera également interdite à la circulation au cours de cette période.

Dans un second temps, les travaux se dérouleront entre le carrefour de l'ancienne mairie et la Place Victor Hugo. La Rue Aspirant François Philippe sera alors rouverte à la circulation.

A noter : les accès piétons seront maintenus pendant toute la durée des travaux.



NOUVEAUTÉ ! SUIVEZ LES TRAVAUX EN DIRECT

L'entreprise COLAS, en charge de la réalisation des travaux, vous propose de télécharger son application « **Colas Côte d'Azur** », afin de suivre l'évolution du chantier en temps réel. Vous pouvez dès à présent télécharger cette application sur votre smartphone Android ou iOS et ainsi bénéficier de toutes les actualités et informations relatives au chantier sélectionné.

Vous pouvez également utiliser le QR Code ci-dessous directement avec votre smartphone pour accéder aux données.



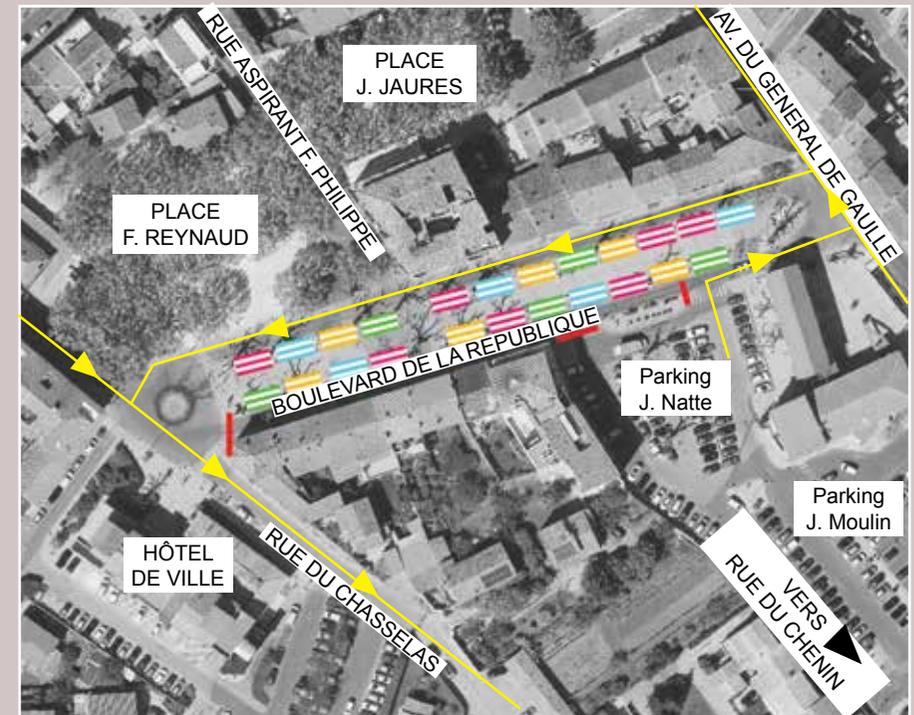
COLAS
CÔTE
D'AZUR

COLAS

DÉPLACEMENT DES MARCHÉS HEBDOMADAIRES

Pendant la durée des travaux, les marchés du mercredi matin et du dimanche matin seront déplacés sur le mail central du Boulevard de la République.

Les jours de marchés, la circulation des véhicules sur le Boulevard de la République ne sera autorisée que dans le sens montant (de l'Avenue Général de Gaulle vers l'Hôtel de Ville) et les parkings Jean Natte et Jean Moulin seront accessibles par la Rue des Chasselas et la Rue du Chenin. Nous vous rappelons également que le parking de Lattre de Tassigny, au nord du centre-ville, et le parking du Colège, au sud, resteront parfaitement accessibles durant toute cette période.



UN NOUVEAU PARKING EN CENTRE-VILLE

Ce sont 26 places de stationnement, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite, qui vont être créées au niveau du n°76 de l'Avenue Lieutenant Jean Toucas, au plus près des commerces du centre-ville.

Tout comme l'ensemble de l'offre de stationnement de la commune, ce parking sera gratuit. Une zone bleue limitant la durée de stationnement à 1h30 maximum sera néanmoins instituée sur tous les emplacements de ce nouveau parking, tous les jours, sauf dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 19h, ceci afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces. Les riverains pourront par ailleurs bénéficier de ces emplacements en dehors des jours et horaires réglementés pour stationner leur véhicule sur une plus longue durée.

INFOS LOCALES

DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT : attention aux délais !

Si vous devez effectuer un voyage cet été ou encore passer un examen, nous vous recommandons de prendre dès à présent les dispositions nécessaires en vérifiant les dates d'expiration de votre carte d'identité ou de votre passeport et de ceux des membres de votre famille. Il est en effet vivement conseillé de toujours déposer sa demande de renouvellement de carte d'identité ou de passeport **au moins 2 mois avant la date d'un éventuel départ en voyage ou d'un examen**, ceci pour éviter l'allongement des délais de fabrication dû à l'afflux des demandes (**entre 3 à 4 semaines en temps normal**).

Nous vous rappelons enfin que, compte tenu du traitement des demandes de cartes d'identité et de passeports par un dispositif automatisé, les administrés doivent obligatoirement **prendre rendez-vous** auprès du Service Population de la Mairie pour tout dépôt de dossier. Il est précisé que, par la suite, l'instruction des demandes est effectuée par la plateforme régionale des services de l'Etat et que le titre est ensuite fabriqué par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés de Charleville-Mézières (Ardennes) puis expédié en Mairie où il devra être récupéré par l'administré en personne.

Infos : Service Population - 04.94.01.56.80

À NOTER

- ✓ Préalablement à tout projet de voyage, il est important de procéder à la vérification des documents requis (carte nationale d'identité, passeport mais aussi visa) pour l'entrée et le séjour dans votre pays de destination, auprès de l'Ambassade ou du Consulat de ce pays en France.
- ✓ S'agissant du passeport, il faut notamment savoir que certains pays exigent une validité minimum de cette pièce d'identité (généralement plus de 6 mois de validité à la date d'entrée dans le pays).
- ✓ Suivant le pays visité, un visa peut donc être nécessaire. Il devra être demandé auprès de l'Ambassade ou du Consulat de ce pays en France, en tenant bien compte des délais d'instruction.
- ✓ Concernant la carte nationale d'identité, celle-ci est suffisante pour voyager au sein de l'Union européenne (UE) si elle est bien évidemment en cours de validité. Hors UE, la plupart des Etats exigent un passeport valide plusieurs mois après la date prévue de retour en France.

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ

Renouvelez dès maintenant vos titres d'identité si nécessaire, vous limiterez ainsi les délais d'attente et d'obtention



Pour plus d'informations, consultez : www.interieur.gouv.fr

CORSO DU LAVANDOU : nouvelle participation de la Ville de La Crau

Le Corso Fleuri du Lavandou est un événement incontournable marquant chaque année l'arrivée du printemps. La Ville de La Crau participera pour la 2^{ème} année consécutive à ce grand rendez-vous festif, le **dimanche 18 mars** prochain. Elle présentera pour l'occasion un char fleuri sur le thème de cette édition 2018 qui sera « Nuit de Chine ».

À NOTER

Dans le cadre de cette manifestation, le Centre Communal d'Action Sociale organisera un déplacement au Lavandou pour les Séniors de plus de 60 ans.

Tarif : 12 € (comprenant le transport et l'entrée du Corso)
Réservations obligatoires : Office de Tourisme, du lundi au jeudi (le matin uniquement)



ZOOM SUR...

L'ASSOCIATION SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est une initiative citoyenne qui, via un réseau national de bénévoles, propose un soutien humain et personnalisé dans la recherche d'emploi de personnes au chômage.

L'association déploie aujourd'hui son action dans la France entière, grâce à un réseau de 2200 bénévoles répartis dans 165 groupes locaux. Complètement indépendante, SNC ne perçoit pas de subventions d'Etat et s'appuie sur le soutien de donateurs particuliers et de personnes morales.

Aujourd'hui, grâce à elle, 62 % des chercheurs d'emploi accompagnés trouvent une issue positive en fin d'accompagnement. Perdre son emploi est une remise en cause violente de sa place dans la société. C'est pour aider les personnes au chômage à ne pas rentrer dans la spirale de la dépréciation et de l'isolement que Solidarités Nouvelles face au Chômage développe une méthode d'accompagnement individualisé. Les bénévoles apportent un soutien concret aux personnes en recherche d'emploi, en les écoutant sans juger, et en les aidant à reprendre confiance et à redéfinir un projet professionnel. Cette démarche est confidentielle, gratuite et s'inscrit dans la durée. Les groupes fonctionnent en partenariat avec les institutions, les professionnels de l'emploi et les associations locales.

L'association déploie ses actions autour de 3 axes principaux :

- ✓ L'accompagnement individuel, personnalisé et dans la durée des chercheurs d'emploi par des binômes de bénévoles.
- ✓ La création d'emplois solidaires, dans des structures d'Economie Sociale et Solidaire, pour les personnes dont la recherche d'emploi se prolonge.
- ✓ La participation au débat public pour défendre les intérêts des chercheurs d'emploi et lutter contre toute forme de stigmatisation.

Vous êtes chercheur d'emploi et souhaitez être accompagné ? Vous aimeriez devenir bénévole et apporter votre soutien ? Vous voulez créer un emploi solidaire au sein de votre structure ? N'hésitez pas à contacter le groupe solidarité d'Hyères soit par téléphone au 06.83.86.07.02 ou par mail à l'adresse snc.hyeres@snc.asso.fr.



Patricia ARNOULD
Adjointe au Maire déléguée à l'emploi, à l'action sociale et aux logements sociaux



Paule MISTRE
Adjointe au Maire déléguée aux séniors (*sorties, séjours, animations, services et maisons de retraites*) et au handicap

SOCIAL

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le service de repas à domicile a pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades. Il est ainsi destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail, de retour d'hospitalisation ou pour les personnes reconnues handicapées). Suite à un récent appel d'offres, un nouveau prestataire est en charge de la confection et de la livraison des repas, à savoir « Toque & Sens », dont les cuisines sont situées à Brignoles. Ce nouveau marché met notamment l'accent sur la qualité des produits fournis et l'utilisation de produits locaux et bio.

Rappel des modalités de fonctionnement du service

- ✓ **Inscriptions** : Les inscriptions se font auprès du Bureau du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) situé à la Mairie Annexe de La Crau (15, Boulevard de la République). Un dossier doit être complété comprenant notamment un certificat médical.
- ✓ **Menus** : Les repas servis sont équilibrés et correspondent aux besoins nutritionnels de la personne. Des menus adaptés peuvent être proposés en cas de régime spécifique : mixé, sans sel, sans sucre, pauvre en sucre ajouté, etc. Enfin, les menus sont communiqués mensuellement par le livreur.
- ✓ **Livraison** : Les repas de la journée (matin et soir) sont livrés chaque matin par le même chauffeur. Ils sont transportés en camion réfrigéré et sont livrés dans des barquettes individuelles. En cas d'absence, il convient de prévenir le Service du CCAS sous 48h.
- ✓ **Tarification** : Il est à souligner que le repas du midi n'est pas dissociable de celui du soir. Ainsi, le coût des « repas journée » s'élève à 9,20 euros pour 2018. Une facture mensuelle est adressée par la Trésor Public.



+ d'infos :
Bureau du CCAS
Mairie Annexe de La Crau
04.94.01.56.80



Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

AUDITION CONSEIL



Marie-Blandine CORNIL est audioprothésiste diplômée d'Etat. Forte de 13 ans d'expérience, elle vous accueille, avec son assistante Anne MARAIS, dans ce centre dédié à l'audition situé au cœur de la zone commerciale de l'Estagnol, à La Moutonne. Toutes deux assurent en équipe la prise en charge des patients au sein d'un laboratoire qui respecte toutes les normes en vigueur en termes d'accessibilité et d'acoustique. Vous pouvez être reçus sans rendez-vous pour toute demande d'information, pour le nettoyage de vos accessoires et la vente de piles. En revanche, un rendez-vous est nécessaire pour les autres prestations telles que test audiométrique ou essai, contrôle et suivi de votre appareillage auditif. Le centre réalise également des bouchons sur mesure (anti-bruit ou anti-eau) de même que les dépistages auditifs. Notons d'ailleurs, concernant ce dernier point, que le 8 mars sera la Journée Mondiale de l'Audition et que le centre pourra répondre à toutes vos questions à cette occasion. Il faut enfin rajouter qu'Audition Conseil est une enseigne regroupant des audioprothésistes indépendants et qu'elle a été élue leader du service 2018 par le magazine Capital.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
et le samedi matin sur rendez-vous uniquement
397, Chemin de l'Estagnol - La Moutonne
Tel : 04.94.08.52.49 - Mail : lcamoutonne@gmail.com
Site internet : www.auditionconseil.fr
Facebook : Audition Conseil La Moutonne



MILA COUTURE

Ludmilla DUBOST effectue tous travaux de couture, retouches, confection et customisation. Elle crée et réalise également des robes de mariée sur mesure ainsi que des accessoires tels que des sacs à main. Par ailleurs, elle organise régulièrement des ateliers couture et développe une activité de création d'objets et de petites décorations (lampes, miroirs, panières, etc.).

La Coloc - 6, Impasse des Palmiers
Tel : 06.34.58.54.39
Facebook : Ludmilla Dubost

ASSISTANTE SOCIALE LIBÉRALE



Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, Maëva LEFORT a créé son activité d'Assistante Sociale Libérale. Soumise au secret professionnel et dirigée par un code de déontologie, elle intervient dans tout le département pour proposer un accompagnement et trouver des solutions adaptées face à différentes problématiques : éducation, couple, dépendance, vieillesse, droits, handicap, exclusion, isolement, logement, addictions, violence, adoption, emploi, retraite, etc.

Maëva LEFORT travaille uniquement sur rendez-vous et se déplace à domicile. Elle est enregistrée auprès du Tribunal de Grande Instance de Toulon, de la Caisse d'Allocation Familiale et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Elle a enfin pour projet d'ouvrir prochainement une permanence à La Crau, afin d'être au plus près des Craurois.

Tel : 06.12.62.34.06
Mail : maeva-lefort@outlook.fr



PROFESSIONS MÉDICALES

CABINETS INFIRMIERS

✓ **Nelly RENOUX** vient d'ouvrir son cabinet d'infirmière libérale. Elle réalise les soins à domicile, sur rendez-vous.

22, Avenue Lieutenant Jean Toucas
Tel : 06.50.50.37.34

✓ **Marie FROSINI** vous informe de son départ à la retraite à compter du 31 mars 2018. Sa fille, **Sophie FROSINI**, prendra sa suite au sein de son cabinet d'infirmière libérale. Elle réalisera également les soins à domicile, sur rendez-vous.

Tel : 06.58.11.23.00

VÉTÉRINAIRE

Florian CABELLO est diplômé de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon. Il a la particularité de proposer ses services de consultation vétérinaire principalement à domicile. Il se déplace ainsi chez vous pour apporter tous types de soins à vos animaux, avec une qualité de travail identique qu'en cabinet : vaccins, prises de sang, maladie, etc. Avec cette solution, pas de déplacement, ni de stress et d'attente à gérer... De plus, Florian CABELLO assure les urgences la nuit et le week-end, également à domicile. Soulignons qu'il applique des tarifs équivalents à ceux pratiqués en cabinet et que le déplacement est offert sur le secteur géographique allant de La Londe à Solliès-Pont (incluant la ville de La Crau bien évidemment).

Afin de parfaire son offre de services, il a ouvert, depuis janvier 2018, un cabinet à proximité immédiate du centre-ville. Il y assure une permanence, deux demi-journées par semaine : le mercredi, de 9h à 13h et le jeudi, de 14h à 19h. Il reçoit à cette occasion sans rendez-vous pour les consultations, opérations, vente de produits vétérinaires, etc.

151, Rue des Chasselas

Tel : 07.68.08.94.93

Site internet : www.vetochezmoi.com

Facebook :

Dr Florian Cabello Vétérinaire Consultation & Urgence à Domicile

DEVELOPPEMENT ECO



AIDE À DOMICILE

Laetitia PELLEN a exercé le métier d'aide-soignante en milieu hospitalier pendant 28 ans. Elle travaillait ainsi depuis 2010 au Service des Urgences de l'Hôpital Sainte Anne à Toulon. Désireuse de donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle tout en continuant à se mettre au service des autres, elle s'est installée, depuis le 1^{er} décembre 2017, en tant qu'aide à domicile en libéral. A ce titre, elle propose ses services d'accompagnement de la personne, d'aide à la mobilité et à l'autonomie pour les gestes essentiels du quotidien, sur le secteur de La Moutonne, La Crau et alentours. Elle peut intervenir auprès des enfants, ados, adultes et seniors et se déplace à domicile pour étudier vos besoins et vous apporter une solution adaptée. Il est enfin à souligner qu'elle est titulaire de l'Attestation de Formation en Gestes et Secours d'Urgences 2018 (AFSGSV) et qu'elle accepte les chèques emploi service.

Tel : 06.85.21.69.84

Mail : laetitia.franchetti@gmail.com

SERRURERIE MÉTALLERIE LA CRAUROISE



Axel HURST a créé cette entreprise artisanale en décembre dernier. Fort de 12 années d'expérience dans ce domaine, il vous propose différents services :

- ✓ le dépannage et l'ouverture de serrures, 24h sur 24 et 7 jours sur 7,
 - ✓ la réalisation de tous travaux métalliques et notamment la fabrication sur mesure de grilles, portes, pergolas, portails, portillons, etc.
- Il établit les devis gratuitement.

Tel : 06.13.36.74.03

Mail : lacrauroise@hotmail.com

Facebook : Serrurerie Metallerie La Crauroise

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra **mardi 27 mars 2018 à 18h30** (rez-de-chaussée de l'Espace Jean Natte), 9 à 27 postes d'administrateurs sont à pourvoir pour le prochain conseil d'administration de **l'association JIS.**

L'appel à candidature est destiné à toute personne adhérente ayant un an d'ancienneté, à jour de sa cotisation (adhésion) et désireuse d'œuvrer bénévolement avec enthousiasme et dynamisme.

Le JIS a besoin de vous pour exister et ainsi continuer à proposer à vos enfants des activités péri et extrascolaires de qualité encadrées par du personnel professionnel et qualifié.

Rejoignez une équipe motivée et passionnée !!!

Si vous souhaitez vous engager à nos côtés vous pouvez compléter le bulletin ci-après et le retourner par courrier, par mail ou à l'accueil du JIS.

Adresse :

**Espace pluriel – Boulevard de la république
83260 La Crau**

Mail : association@jis-lacrau.com

Avant le vendredi 16 mars 2018

(La convocation officielle à l'Assemblée générale vous parviendra dans quelques semaines par mail)

Les infos du



MERCREDIS

MERCREDIS 5^{ème} Période

**Du mercredi 9 mai 2018
au mercredi 4 juillet 2018**

Réservations :

du mardi 27 mars au vendredi 6 avril 2018

Confirmations :

du mardi 10 au samedi 14 avril 2018

3 formules d'accueil sont proposées :

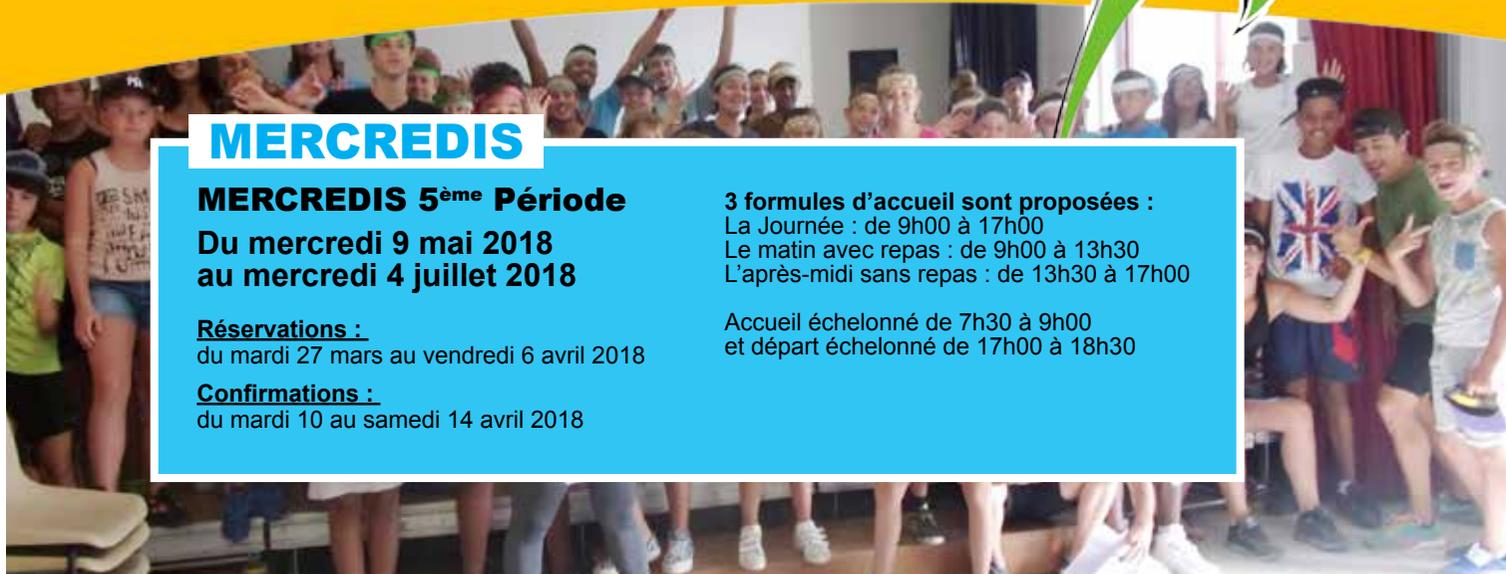
La Journée : de 9h00 à 17h00

Le matin avec repas : de 9h00 à 13h30

L'après-midi sans repas : de 13h30 à 17h00

Accueil échelonné de 7h30 à 9h00

et départ échelonné de 17h00 à 18h30



SEJOUR ÉTÉ + de 13 ans

Bassin d'Arcachon en Juillet 2018

Dune du Pilat, Cap Ferret,
Canoë sur les eaux calmes de La
Leyre, Bordeaux... Hébergement en
camping

Renseignements et pré-inscriptions au JIS

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé

Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet : www.jis-lacrau.com

Candidature au conseil d'administration du JIS

Je me porte candidat(e) au poste d'administrateur de l'association Jeunesse Inter Services :

Nom et Prénom :

Téléphone :

Adresse complète :
.....
.....

Code postal :

Ville :

Email :@.....

Merci de nous indiquer vos motivations :

.....

.....

.....

Date :

Signature



BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents
Cinéma Olbia 6,50€
Cinéma Pathé av. 83..... 8,70€
Laser Quest 7,50€
Bowling 3,00€ à 5,90€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

VACANCES

VACANCES DE PRINTEMPS

Du lundi 23 avril 2018
au vendredi 4 mai 2018

Réservations :

du mardi 27 mars 2018
au vendredi 6 avril 2018

Confirmations :

du mardi 10 au samedi 14 avril 2018

Les formulaires d'inscriptions
seront disponibles à l'accueil
du JIS ou téléchargeables sur
le site internet www.jis-lacrau.com
à partir du mardi 27 mars
2018.



Michèle DAZIANO
Conseillère Municipale déléguée
à l'Enfance et la Jeunesse

JEUNESSE

INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ

Les demandes de pré-inscription à l'Accueil de Loisirs Communal d'Été seront disponibles à compter du **3 avril 2018** :

- ✓ Soit au Service Jeunesse, en Mairie Annexe (15 boulevard de la République), au format papier
- ✓ Soit sur le site internet de la Ville www.villedelacrau.fr, onglet « Démarches » puis rubrique « Enfance/Jeunesse », au format PDF à imprimer.

Ces dossiers seront à déposer en Mairie **avant le vendredi 20 avril 2018 à 17h, dernier délai**, accompagnés des pièces requises.

La confirmation des inscriptions et le règlement devront être effectués **du lundi 4 juin au vendredi 22 juin 2018**.

Nous vous rappelons que l'Accueil de Loisirs Communal est réservé aux enfants âgés de 3 à 10 ans. Les enfants de 11 ans et plus peuvent être accueillis par le JIS.

LA MAIRIE RECRUTE ! Animateurs saisonniers et surveillants de baignade pour l'Accueil de Loisirs Communal

La Commune recrute des animateurs saisonniers titulaires du BAFA ainsi que des surveillants de baignade diplômés pour les périodes suivantes :

1^{ère} session :
du 9 juillet au 3 août 2018

2^{ème} session :
du 6 août au 31 août 2018

Les demandes sont à adresser à
Monsieur le Maire
Boulevard de la République
83260 La Crau

avant le 30 mars 2018

Joindre une lettre de motivation précisant le choix de la période, un CV et la copie des diplômes





Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative

ACTIVITÉ MUNICIPALE DE STAND-UP PADDLE : inscriptions pour la 2^{ème} session

Une activité de stand-up paddle est proposée aux adultes sur la base nautique de Carqueiranne. Cette activité a lieu le mardi, de 17h à 19h30 et le samedi de 9h30 à 12h. Elle est encadrée par Hervé BOUTY, Educateur Sportif de la Ville.

Une 1^{ère} session a eu lieu du 19 septembre au 21 octobre 2017.
La 2^{ème} période est fixée du 12 mai au 23 juin 2018.

Si vous êtes intéressés, vous devez préalablement vous inscrire auprès du Service des Sports, en Mairie Annexe (15, boulevard de la République) et fournir les documents suivants :

- ✓ une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident corporel,
- ✓ un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité,
- ✓ un chèque de 55 € pour le paiement de l'adhésion.

Attention ! Cette activité est réservée aux personnes de plus de 18 ans et domiciliées à La Crau.

Infos : Service des Sports - 04.94.01.56.86



UN NOUVEAU MINIBUS À LA DISPOSITION DES ASSOCIATIONS CRAUOISES

Les élus, les représentants du Service de la Vie Associative et du Centre Technique Municipal étaient présents le 2 février dernier à l'Hôtel de Ville autour de Christian SIMON, Maire de La Crau, des bénévoles des associations et des généreux partenaires craurois, lors de la réception officielle d'un nouveau minibus publicitaire.

Un minibus financé par la publicité

Suite à une convention passée avec la Société Visiocom, la Ville de La Crau peut bénéficier de ce véhicule neuf, grâce au financement d'encarts publicitaires par les entreprises locales. Ce nouveau véhicule d'une capacité de neuf places, vient rejoindre la flotte communale existante qui compte donc aujourd'hui 3 minibus.

Un partenariat gagnant-gagnant

Ils sont 14 entrepreneurs craurois à avoir apporté leur contribution à ce projet. Lors de la réception, Anne-Marie METAL, Maire-Adjoint déléguée au Sport et à la Vie Associative, de même que Christian SIMON ont tenu à les remercier tous chaleureusement. Leur soutien financier permettra en effet à la Commune de mettre ce véhicule à la disposition des associations crauroises et notamment des clubs sportifs, afin de favoriser leurs déplacements pour les matchs et compétitions se

déroulant à l'extérieur. Il pourra également être utilisé pour le transport des enfants fréquentant les accueils de loisirs du JIS et de la Commune pendant les vacances scolaires. En contrepartie, les partenaires pourront bénéficier d'une visibilité non négligeable lors de chaque déplacement du minibus.

Comme l'a souligné Christian SIMON, « la réalisation de ce projet met en évidence une belle synergie entre la Commune, les acteurs économiques et les associations. Il est important de l'entretenir et de la développer pour le bénéfice de tous. »

Prêt des minibus : quel fonctionnement ?

Le planning de réservation des minibus est géré par le Service de la Vie Associative. Le prêt fonctionne ensuite comme une location : un état des lieux est réalisé avant le retrait du véhicule au Centre Technique Municipal, puis lors de sa restitution. Les utilisateurs doivent par ailleurs s'engager bien évidemment à en prendre soin, et également à le retourner en parfait état de propreté, avec le réservoir plein...

Infos : Service de la Vie Associative - 04.94.01.56.86



LES INFOS DE L'ÉCOLE JEAN GIONO

Exposition « Accidents domestiques »

L'association Prévention MAÏF a prêté à l'école une exposition de 18 panneaux représentant toutes les pièces de la maison et les dangers qu'on peut y trouver, afin de sensibiliser les jeunes élèves aux risques d'accidents domestiques. Toutes les classes de Cycle 2 (CP, CE1 et CE2) ont ainsi pu visiter cette exposition.

Par ailleurs, une mission très spéciale avait été confiée aux élèves de CP. Ils étaient en effet chargés d'expliquer au « grands » de la maternelle Marie MAURON le contenu de l'expo. Un bon moyen de leur faire prendre pleinement conscience des risques auxquels ils peuvent être confrontés au quotidien, tout en renforçant la liaison Grande Section / CP mise en place au sein du groupe scolaire.



Participation au Championnat Départemental de Scrabble

L'école élémentaire Jean Giono participe cette année encore au Championnat Départemental de Scrabble. La phase de sélection a débuté en novembre dernier. Tous les élèves de CM1 et CM2 étaient concernés. Sur 143 élèves, 25 ont été sélectionnés pour la demi-finale qui s'est déroulée le 1er février 2018 au sein de l'école. Voici les élèves qui se sont classés en tête à l'issue de la compétition :

1^{er} Heivanui BOTHUON,
2^{ème} Hélio BELLONDRAGE,
3^{ème} ex-æquo Loric LAMA et Marlon PINEAU

Ces quatre élèves représenteront l'école lors de la finale qui aura lieu à Toulon, au mois d'avril. Félicitations à eux et surtout bonne chance !



EDUCATION



Marie-Claude GARCIA

Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

TOUT SAVOIR SUR L'IMPACT DES USAGES NUMÉRIQUES AUPRÈS DES ENFANTS

Aujourd'hui la quasi-totalité des jeunes dispose d'un accès à Internet, possède un smartphone, fait partie d'un réseau social et joue à, au moins, un jeu vidéo. Mais comment utilisent-ils ces outils ? Quel est l'impact sur leur santé ? Que faire, face à des jeunes de plus en plus autonomes, dans un monde virtuel comportant ses risques et ses dérives ? Les enfants et les adolescents sont de plus en plus à l'aise avec les outils numériques, mais ils ne mesurent pas de manière évidente les conséquences sur leur vie émotionnelle, sur leur santé, voire sur leur réussite scolaire.

L'association Horizon Multimédia, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, propose aux parents de participer à deux conférences, en Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville afin de mieux appréhender la question de l'impact des usages numériques sur les enfants, aux dates suivantes :

- ✓ Lundi 9 avril 2018 à 17h, pour les parents des enfants de 7 à 16 ans
- ✓ Jeudi 19 avril 2018, à 17h, pour les parents des enfants de 1 à 6 ans

Chaque conférence sera adaptée en fonction de la tranche d'âge abordée. Seront néanmoins prévus lors de chaque séance :

- ✓ des échanges et conseils sur l'utilisation des outils numériques par les enfants,
- ✓ une sensibilisation aux bonnes pratiques dans le cadre d'une éducation aux médias numériques,
- ✓ un atelier pratique et technique sur PC ou tablette pour présenter les outils de prévention et les sites éducatifs.

Inscriptions : la participation à ces conférences est gratuite mais une réservation préalable est à effectuer auprès de l'association Horizon Multimédia au 04.94.61.04.01.

Infos : Service Education - 04.94.01.56.80

Gérard DELPIANO
Conseiller
Municipal délégué
à l'Évènementiel



LE PARC DU BÉAL AUX COULEURS DU CARNAVAL !

Pirates, princesses, clowns et autres super héros... nous vous attendons nombreuses et nombreux, petits et grands, vêtus de vos plus beaux déguisements, le samedi 24 mars 2018 dans l'enceinte sécurisée du Parc du Béal.

De nombreuses animations festives vous seront proposées dès 14h30 : parade brésilienne, fanfare, déambulation, ateliers, sculpture sur ballons... Une grande kermesse vous permettra également d'exercer vos talents à des jeux divers tels que tir aux fléchettes, casse-boîtes, course en sac, etc.

L'après-midi se clôturera par le traditionnel goûter offert à tous les enfants.





PROGRAMME

TOUS AU PARC DÉGUISÉS !

14h30 - Rendez-vous au **Parc du Béal**

- ✓ Atelier Maquillage (*Nadia Kafian et Marie Botella*)
- ✓ Parade brésilienne sous les couleurs de l'arc-en-ciel (*C⁶ Exotica danse*)
- ✓ La fanfare Kénèya et ses danseuses (*Tent' A danse*)
- ✓ Déambulation d'échassiers avec Bulles Géantes (*Cirque indigo*)
- ✓ Sculpture sur ballons (*Lord Ballooning*)
- ✓ Atelier Bulles Géantes (*Cirque indigo*)

LA KERMESSE DU PARC

(en cas d'intempéries : Espace Jean-Paul Maurric)

Diverses animations sur le thème de la kermesse : casse boîte, tir aux fléchettes seront aux rendez-vous, sans oublier des challenges sportifs tels que courses en sacs, courses de ski en bois géant... Autant de jeux rigolos pour les petits et les grands (*Alizé Evènement*)

LE GOÛTER

Dans le Parc du Béal
Un goûter sera offert aux enfants.

Attention !

**Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.
Interdiction de jeter des confettis dans le Parc.**



Hervé CILIA
Conseiller Municipal
délégué à la Culture

Spectacle jeune public, danse, humour, théâtre : découvrez la programmation culturelle qui vous attend prochainement à La Crau.

LE GUINGUETTE HOT CLUB

DIMANCHE 25 MARS 2018
Espace Culturel Maurric - 16h

Chanson française et festive, rétro, swing ... Bal festif et familial - Clôture du Festival Z8. Tout public - Durée : 2h

Le Guinguette Hot Club est un collectif d'une quinzaine de musiciens, tous varois et issus de formations bien connues par chez nous ! Des membres de Madame Oleson, L'Incroyable Freaks Band, Tres Hommes et The Calamity Sisters se croisent, se décroisent et mêlent leurs influences au travers de ce projet collaboratif dédié à la fête, la convivialité, la musique, la danse, la canaillerie, la joie et l'anarchie ! Une certaine idée de la guinguette et du bal populaire, réinventés, et matérialisés par un répertoire de chansons françaises (mais pas que !) festives, connues ou pas, bricolées, dépoussiérées, dynamitées par des arrangements audacieux, loin du piano bar ou du karaoké ! Pour clôturer la 8^{ème} édition du Festival Z en beauté, venez guincher et vous amuser, en famille et entre amis, sur le répertoire du Guinguette Hot Club ! Swing, ska, valse, biguine... rythmeront ce bal décalé et intergénérationnel qui plaira autant aux enfants qu'aux plus grands ! Ce festival est proposé par le PôleJeunePublic, Tandem et les villes du Pradet, de la Valette-du-Var, de La Garde et de La Crau.



TARIFS FESTIVAL

Tarif normal : 10 €
Tarif réduit (à partir de 2 concerts) : 8 €
Réservations : 04.94.98.12.10 www.polejeunepublic.com

PROGRAMME du FESTIVAL Z8 : du 18 au 25 mars

On the rockx !!!
The New Kids
Concert de rock
Tout public dès 5 ans
Dimanche 18 mars à 16h
Espace des Arts,
LE PRADET

T'as vu c'que t'écoutes ?!
Ulysse Production
Alan Sapritch
One man conférence sur l'histoire des musiques actuelles
Tout public dès 12 ans
Mercredi 21 mars à 19h30
Théâtre du Rocher,
LA GARDE

Le voyage de Zyriab
Bab Assalam
Conte musical
Tout public dès 7 ans
Vendredi 23 mars à 19h30
Tandem – Oméga Live,
TOULON

Nanan !
Z Production
Concert Jazz
Tout public dès 3 ans
Samedi 24 mars à 16h
Théâtre Marelios,
LA VALETTE-DU-VAR

Je rêve
Ça conte pour l'ouïe / L'Enelle
Conte musical
Tout public dès 6 ans
Samedi 24 mars à 19h30
PôleJeunePublic,
LE REVEST

Le Guinguette Hot Club
Bal festif et familial
Clôture du Festival Z8
Tout public
Dimanche 25 mars à 16h
Espace Maurric,
LA CRAU

SOIRÉES PAGNOL avec Marco PAOLO

VENDREDI 30 et SAMEDI 31 MARS 2018
Espace Culturel Maurric - 20h30
Entrée libre

L'humoriste Marco PAOLO vous propose de plonger dans l'univers de Marcel PAGNOL à travers deux soirées spéciales, les 30 et 31 mars prochains. Vous pourrez ainsi assister, gratuitement, à deux spectacles différents qui ont pour dénominateurs communs, rire, émotion et accent du midi !...



« PAGNOL, ma vie... »
Vendredi 30 mars à 20h30
One man show

Comment ne pas aimer Pagnol quand ta propre vie a été, jusqu'à aujourd'hui, presque similaire à ses plus belles histoires. Marco PAOLO sort des sentiers battus du one man show pour réaliser un seul en scène, drôle, touchant, où l'émotion conjugue rire avec bonheur. Du personnel à l'universel, du local au global, de Marco à Marcel et de PAOLO à PAGNOL, un voyage sans escale. Il l'appelle « Le spectacle de ma vie », une déclaration d'amour à son parcours « Pagnolesque » rythmé par les scènes les plus mythiques des chefs d'œuvre de Marcel PAGNOL. Nul doute que les passionnés apprécieront. Les novices quant à eux découvriront cet univers d'une très belle façon...



« LE SCHPOUNTZ »
Samedi 31 mars à 20h30
Théâtre

Irénée FABRE rêve d'être une vedette du grand écran. De passage dans son village, une troupe de cinéma lui fait signer un contrat mirabolant... Est-ce une farce ? Oui, il s'agit bien d'une farce, mais Irénée, aveugle de vanité, mord à l'hameçon et se rend à Paris pour tourner ce qu'il croit être son premier film. C'est alors qu'il découvre qu'on s'est joué de lui et qu'il n'est en fait qu'un «schpountz», un idiot, un fada, intimement persuadé de son génie. Mais s'il en avait pourtant, du génie, dont il serait le premier surpris, lui qui se figure grand tragédien ? Le génie du comique, par exemple... Et si la gloire s'en mêlait après tout ?

VENDREDI CULTUREL



VENDREDI 6 AVRIL 2018
Espace Culturel Maurric
20h30

« Adieu, je reste »

d'Isabelle Mergault
 par la compagnie Jeux de Scène et Cie

Comédie
 Déconseillée au moins de 12 ans
ENTRÉE LIBRE
 Durée : 1h30

Gigi est engagée par son amant pour tuer la femme de ce dernier. Lorsque Gigi arrive dans l'appartement de Barbara, elle se retrouve nez à nez avec cette femme en détresse qu'elle n'ose assassiner et préfère lui venir en aide.

Les deux femmes découvriront peu à peu bien des choses qu'elles ignoraient de cet homme dont elles croyaient toutes les deux être aimées sincèrement...

Une comédie désopilante, pleine de rebondissements !

2ÈMES RENCONTRES INTERNATIONALES DE DANSE DE LA CRAU (RIDC)

DIMANCHE 8 AVRIL
Espace Culturel Maurric - à partir de 9h

Infos :
 ridc.lacrau@gmail.com / 06.13.70.75.75

Jean-Marc CONTRERAS professeur de l'école de danse crauroise Studio Attitude, en partenariat avec la Ville de La Crau, organise la 2^{ème} édition de ces Rencontres Internationales de Danse.

Pour rappel, ces rencontres sont ouvertes aux écoles de danse, aux danseurs amateurs ou professionnels ainsi qu'aux candidats libres, dans les catégories Enfants (8-10 ans), Jeunes Ados (11-13 ans), Ados (14-16 ans) et Jeunes Adultes/Adultes (17 ans et plus). Les chorégraphies peuvent être proposées en solo, duo ou groupe dans les styles classique et néo-classique, modern jazz et contemporain, hip hop et danses urbaines.

Le jury, composé de professionnels reconnus, sera cette année présidé par Christine COLOMBANI, ancienne danseuse de l'Opéra de Marseille et des Ballets Roland PETIT, soliste du Ballet Royal de Wallonie, puis créatrice et chorégraphe de la compagnie de danse néo-classique Acontretemps Danse.





Gérard LAUGIER
Adjoint au Maire délégué
à la Propreté Urbaine,
la gestion des déchets
et l'environnement



Camille DISDIER
Conseiller Municipal délégué
au Parc de matériel
technique et véhicules

DEUX BORNES DE RECHARGES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES INSTALLÉES À LA CRAU

La Ville de La Crau dispose désormais de deux bornes de recharge pour les véhicules électriques. La première est située sur le Parking Jean Natte, la seconde sur le Parking Maréchal de Lattre de Tassigny, à proximité de l'Office de Tourisme. Leur installation s'inscrit dans un vaste projet de déploiement de 110 bornes dans le département du Var piloté par le SYMIELECVAR (Syndicat Mixte de l'Energie des Communes du Var), l'ensemble de ces bornes étant regroupé au sein d'un même réseau dénommé « Mouv'Elec Var ».

Une inauguration officielle

C'est sur le site du parking Jean Natte que s'est déroulée, le 29 janvier dernier, l'inauguration marquant le lancement de la mise en service de ces bornes. Christian SIMON, Maire de La Crau était pour l'occasion entouré de membres de son équipe municipale, des représentants des Services Techniques et de Jacques FREYNET et Philippe ICKE, respectivement Président et Directeur du SYMIELECVAR. Après avoir bénéficié d'une démonstration du fonctionnement de ce nouvel équipement, Christian SIMON a tenu à faire part de toute sa satisfaction relativement à la réalisation de ce projet qui propose un nouveau service aux administrés et surtout qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la politique environnementale de la Commune. Soulignons en ce sens que l'installation de ces bornes a été financée par la Ville, par le SYMIELECVAR et par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Quel fonctionnement ?

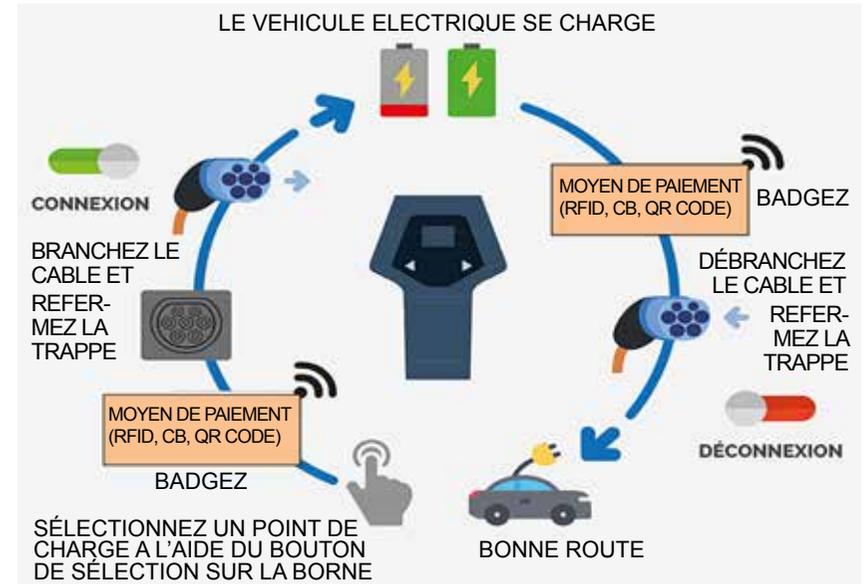
Chaque borne est équipée de 2 points de charge de 11 KW permettant le branchement de 2 véhicules en même temps (des emplacements de stationnement réservés ont été matérialisés au droit de chaque équipement).

Différentes possibilités d'accès au service :

✓ Par abonnement

Vous pouvez souscrire un abonnement au réseau de rechargement « Mouv'Elec Var » via le site internet www.mouvelecvar.orios-infos.com ou en téléphonant au **0 970 830 213**. Vous recevrez alors un badge qu'il vous suffira de présenter devant le lecteur de la borne, lors de chaque recharge.

Il est à souligner que les abonnés peuvent accéder aux bornes du réseau déployé dans le Var, mais aussi à celles d'autres départements. Grâce à la plateforme d'interopérabilité GIREVE Itinérance Electrique, ils peuvent également être informés en temps réel de la disponibilité de nombreuses bornes interconnectées.



✓ Sans abonnement

Vous pouvez lancer et régler la recharge de votre véhicule électrique :

- soit par carte bancaire sans contact
- soit à l'aide de votre smartphone, via l'application dédiée ID-Charge

Voici les tarifs de recharge valables pour 2018 :

	Abonné	Utilisateur non abonné
Abonnement	12 € / an	-
Frais de connexion + 1^{ère} heure de charge	2,30 € de 7h à 21h	3,30 €
	2 € de 21h à 7h	
Frais de charge* au-delà de la 1^{ère} heure	3 cts par minute de 7h à 21h	5 cts par minute
	Gratuit de 21h à 7h	
Paiement accepté	Prélèvement bancaire à l'acte ou pré-paiement	CB sans contact ou paie- ment CB par internet

* Le montant de la transaction est déterminé en fonction du temps écoulé entre la connexion et la déconnexion du véhicule, ceci afin d'éviter le phénomène de « véhicule ventouse » empêchant d'autres utilisateurs d'accéder au service.

+ d'Infos :

- ✓ Par téléphone : Hotline technique et commerciale - 0 970 830 213
- ✓ Par internet : www.mouvelecvr.orios-infos.com ou info-usager.silene@spie.com

LES SERVICES COMMUNAUX ROULENT AUSSI À L'ÉLECTRIQUE

Dans le cadre d'une démarche volontaire visant à réduire son impact environnemental et ainsi à favoriser la transition énergétique, la Commune de La Crau équipe progressivement ses différents services de véhicules électriques.

Elle dispose à ce jour d'un parc de 5 véhicules de ce type, à savoir :

- ✓ 2 voitures (une Renault Kangoo et une Renault Zoé) mises à la disposition des agents et élus du Centre Technique Municipal,
- ✓ 3 « Goupils » qui sont des véhicules utilitaires de petit gabarit principalement utilisés par le Service de Propreté Urbaine pour la collecte des déchets en centre-ville ou dans les lieux non accessibles aux camions de collecte.



LA VILLE DE LA CRAU SE FOURNIT EN ÉNERGIE VERTE DEPUIS UN AN

Pour rappel, l'ensemble des bâtiments publics communaux et du réseau d'éclairage public est alimenté par une électricité garantie 100% renouvelable depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le choix d'une démarche environnementale

C'est en effet à l'occasion du renouvellement de son contrat de fourniture d'électricité que la Ville de La Crau a exigé la fourniture d'une électricité « verte » entièrement issue de sources d'énergies renouvelables telles que les énergies hydroélectriques, éoliennes ou solaires. Le contrat a alors été conclu avec

ENGIE, 2^{ème} producteur français d'électricité qui éclaire désormais la Ville de manière écologique.

Un coût maîtrisé

Grâce à une optimisation de ses achats d'électricité, la Ville a pu opérer cette transition énergétique sans augmentation de sa facture globale. Le choix du passage à l'énergie verte s'avère donc doublement positif : il participe à la préservation de notre environnement mais aussi des finances locales !...

EN SAVOIR +

Qu'est-ce que l'électricité verte ?

Le terme électricité « verte » désigne l'électricité produite uniquement à partir de sources d'énergies renouvelables telles que l'énergie hydraulique, éolienne, solaire, géothermique, houlomotrice et marémotrice, etc.

Une offre de fourniture d'électricité est dite « verte » si le fournisseur peut prouver qu'il injecte sur son réseau de l'électricité d'origine renouvelable en quantité au moins équivalente à la consommation des clients ayant souscrit à cette offre.

Pour prouver l'origine de l'électricité produite à partir de sources renouvelables, le fournisseur doit présenter à son client des « Garanties d'Origine » certifiant qu'il consomme bien une part de la production « verte » injectée sur le réseau de distribution. Telle est l'obligation de la société ENGIE à l'égard de la Ville de La Crau pour attester de la fourniture d'une électricité 100% verte.

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Dans son éditio de novembre 2017, M. le Maire fustige une nouvelle fois la baisse des dotations de l'Etat et la fin annoncée des contrats aidés, rendant préoccupante la situation de certaines associations.

Il propose aussi un « deal » à M. le Préfet : annuler la majoration (140 000€) de la pénalité financière pour non respect des objectifs en logements sociaux contre un engagement à consacrer cette somme, non pas à pérenniser certains de ces emplois aidés, ni à construire des logements, mais pour renforcer sa politique sécuritaire ! Quelle justification pour ce détournement d'enveloppe, sauf à laisser croire que les principaux responsables de l'insécurité sont les habitants des logements sociaux !

Lors de ses vœux, le maire a rappelé sa priorité pour la sécurité et la fin du déploiement de la vidéo. La sécurité nous préoccupe autant que ceux qui en font leur cheval de bataille. Mais à ce jour, aucun chiffre récent sur la délinquance ne nous a été fourni par M. le Maire à qui nous avons écrit, ni même par la Gendarmerie que nous avons contactée. Nous ne pouvons délivrer un blanc seing sur le budget sécuritaire sans connaître les besoins réels, quand on connaît le coût d'une caméra à lecture de plaques !

Sur Var Matin (29 janvier), notre maire revient sur la pénalité pour le manque de logements sociaux. Nous sommes dans une situation ubuesque, puisque la pénalité nous prive de moyens financiers qui seraient justement utiles au redressement du logement social attendu par les habitants de notre commune (sauf à utiliser ces moyens pour des caméras...). Mais n'oublions jamais que ce « bras de fer » (ne soyons pas inquiets par la menace de démission de notre édile), est bien la conséquence des choix de nos élus et de ceux qui, depuis plusieurs mandats, les ont soutenus ! Si nous sommes aujourd'hui à 7,04% (la loi nous demande 25% depuis 2013), nous étions déjà sous-équipés par rapport aux besoins de notre population bien avant aussi ! Ce n'est pas toujours la faute aux autres !

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

LA CRAU BLEU MARINE lacraufrontnational@gmail.com

« LE PARADIS A LA CAMPAGNE A UN COÛT »

Force est de constater que vivre à LA CRAU entraîne certains désagréments :

Les problèmes rencontrés au hameau du TAMAGNON en sont un flagrant exemple.

Sur ces points nous essayerons d'agir avec les services techniques de la Mairie pour qu'ils se règlent :

1° - Le cheminement du camion benne pour ordures. Certains propriétaires sont obligés de véhiculer leurs poubelles individuelles dans des brouettes.

2° - Le réseau EDF est gravement défectueux. Les pannes récurrentes sont nombreuses ; alors qu'il semble qu'il n'y ait plus d'interface Mairie-ERDF.

3° - De nombreuses décharges sauvages apparaissent.

4° - La connexion internet : les boîtiers tiennent avec du chatterton. La nouvelle borne fibre optique se trouve à 3 kms.

5° - Le risque majeur d'incendie et d'explosion d'une citerne de gaz sise sur le hameau,

Dans le même temps, les contribuables Craurois vont voir arriver « GEMAPI ». Sous ce nom barbare, nous allons en fait retrouver une nouvelle ligne sur nos avis d'imposition en « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ». Le Maire a opté pour que l'ensemble de la population soit concerné. Cette nouvelle taxe devrait être plafonnée à 40€ par habitant et devient obligatoire pour les intercommunalités (LA CRAU = Toulon Provence Méditerranée).

Les obligations ne s'arrêtent pas là, puisqu'en rejoignant TPM en 2009 nous nous sommes aussi mis sous l'obligation de la Loi SRU qui nous vaut aujourd'hui la pénalité de 850.000€ pour carence en logements sociaux. La solidarité ne joue pas en notre faveur, c'est le moins que l'on puisse dire !

L'association Jeunesse Inter Services (JIS) a elle un grand besoin de trésorerie de 600.000€ qui sont d'ores et déjà annoncés. La facture pèsera toujours sur les mêmes !

Craurois, Crauroises de nouvelles ponctions s'annoncent. Nous n'avons pas fini d'en parler !

Votre élu : Didier CHAUVEL

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

MARS / AVRIL 2018

ZONES	MARS	AVRIL
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 5	Mercredi 4
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 6	Mardi 3
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 1 ^{er}	Jeudi 5
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 2	Vendredi 6
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 12	Lundi 9
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon / Les Pious	Mardi 13	Mardi 10
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine / Hameau des Pourpres	Jeudi 8	Jeudi 12
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goyes Fourmiers / Les Avocats / Gavary	Vendredi 9	Vendredi 13
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas / 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 19	Lundi 16
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 20	Mardi 17
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 15	Jeudi 19
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 16	Vendredi 20
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 26	Lundi 23
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 27	Mardi 24
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil / Les Martins	Jeudi 22	Jeudi 26
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 23	Vendredi 27

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

Escale de la Frégate l'HERMIONE Du 5 au 9 avril 2018 à Toulon

Un évènement de l'histoire maritime à Toulon, autour d'un village et d'animations gratuites

Après son grand périple aux Amériques, l'Hermione met le cap sur la Méditerranée en 2018, et fera escale à Toulon du 5 au 9 avril avec à son bord 350 jeunes régatiers.

Amarrée au quai de la Corse, la frégate emblématique sera ouverte au public.

Autour d'un village ouvert de 10h à 18h présentant les métiers manuels de la navigation avec un atelier jeune public et des animations musicales, la visite du bateau est proposée tous les jours. Durant toute l'escale, des animations et spectacles gratuits sont au programme de ce week-end festif !

Quai de la Corse

- accès avenue de l'Infanterie de Marine -

✓ **Visites de l'Hermione** : de 10h à 17h30 tous les jours sauf le jeudi 5 de 14h à 17h30

Réservation sur www.hermione.fr

(tarifs : 2 euros/enfant et 5 euros/ adulte)

✓ **Visites gratuites du Mutin**, bateau naviguant le plus ancien de la Marine nationale : de 10h à 17h30 tous les jours sauf le jeudi 5 de 14h à 17h30

✓ **Village** : ouvert de 10h à 18h. Exposition et projection « L'éloge de la main » sur les métiers manuels de la navigation, atelier jeune public, défilés costumés et animations musicales, présentation du territoire par les institutionnels.

Port et centre-ville

✓ Spectacles de rue et déambulations proposés par le PôleJeunePublic

✓ Expositions (mairie annexe, Metaxu), conférences...

✓ L'Amadeus, grand voilier de 1910 à quai au carré du port

✓ Concerts du Conservatoire TPM et de l'ensemble vocal des Voix animées

✓ Concerts du Chœur du Sud

Temps forts nautiques

✓ Parade d'arrivée le jeudi 5, de la rade des Vignettes (devant les plages du Mourillon) à l'anse du Creux Saint-Georges et la petite rade

✓ Lundi 9, l'Hermione mettra le cap sur les Îles d'Or et les eaux du Parc national de Port-Cros à Porquerolles de 16h à 21h

À ne pas manquer !

✓ Performance d'Olivier Grossetête : montage d'une structure monumentale éphémère

✓ Spectacles visuels et musicaux « La Tortue de Gauguin » de la Cie Lucamoras et « FierS à Cheval » des Quidams

✓ Fanfares, parade et déambulations

✓ Animations par les commerçants toulonnais dans les rues piétonnes

✓ Trois concerts du Chœur du Sud sur différentes places de la ville

Retrouvez le programme et suivez l'actualité de l'escale sur : www.metropoleTPM/Hermione





Du jeudi 1^{er} au samedi 3 mars Spectacle de cirque « Les Grands Fourneaux »

Par la compagnie Max et Maurice
Parking du Collège du Fenouillet - 20h
Un restaurant ambulant au chic suranné vous ouvre ses portes pour le meilleur et pour le pire. Les huit artistes, musiciens, jongleurs, acrobates feront le service et régaleront doucement le public...

Un repas (sans viande) est servi durant le spectacle (entrée, plat, salade, dessert), compris dans le prix du billet.

Spectacle programmé dans le cadre de la Saison Cirque Méditerranée, proposée par le PôleJeunePublic, en partenariat avec la Ville de La Crau

Tarif unique : 25 €

Infos et réservations :

04.94.98.12.10 - www.polejeunepublic.fr



Jeudi 1^{er} Loto du JIS

Espace Culturel Maurric - 18h30

Nombreux lots à gagner. Les bénéficiaires aideront au financement des activités et séjours du JIS



Dimanche 4 Salon des Armes Anciennes et du Militaria (2^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric - de 8h à 18h

Nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires
Présence du Musée de la Gendarmerie de Pierrefeu, du Groupement du Recrutement de la Légion Etrangère de Nice et du 54^{ème}

Régiment d'Artillerie de Hyères.
Démonstrations et initiations au tir à l'arc.
Organisé par l'association BFURBLUM Evénementiel.

Entrée : 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Infos :

Yves BORDERE - 04.94.23.60.04 ou bordere.yves@orange.fr



Vendredi 9 Sortie du CCAS au Dôme de Marseille

Spectacle « Age tendre, la Tournée des Idoles 2018 »

Départ de l'Office de Tourisme - 12h45

Concert de tubes inoubliables des idoles des années 60/70

Sortie réservée aux Séniors de plus de 60 ans

Participation financière : 57 €

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (places limitées)



Vendredi 9 Soirée Théâtre « Temps variable en soirée »,

comédie d'Alan AYCKBOURN présentée par la Compagnie « La Crau'k en Scène » du Cercle Culturel Social Craurois

Espace Culturel Maurric - 21h

Tarif : 10 € (8 € pour les craurois)

Infos :

www.lacraukenscene.wixsite.com/ccsc

Réservations : 06.13.08.30.39



Samedi 10 Qualificatif Championnat du Var Boulodrome Jean Marcel Bruno, La Moutonne - 14h

Concours de pétanque 1x1 par poules organisé par l'Amicale Bouliste Moutonnaise
Limité à 100 joueurs

Infos :

04.94.57.30.89 - a-b-m@orange.fr



Samedi 10 Soirée celtique

Espace Culturel Maurric - 20h

Animation musicale assurée par le groupe Celtic Kanan qui vous plongera dans l'ambiance chaleureuse des pubs irlandais et vous fera danser sur des rythmes festifs.

Buvette et petite restauration sur place

Organisée par le Comité Officiel des Fêtes

Tarif : 8 €

Infos :

06.10.38.72.98 ou 06.09.63.98.33



Vendredi 16 Sortie du CCAS en Avignon

Départ de l'Office de Tourisme - 7h

Visite du Palais des Papes, repas et circuit en petit train à la découverte de 10 sites remarquables

Sortie réservée aux Séniors de plus de 60 ans

Participation financière : 58 €

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (places limitées)



Lundi 19 Conférence « Agir Vitalité Maturité »

proposée par le CCAS

Thème : « Bien dans sa tête »

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville - 14h30

Réservée aux Séniors de plus de 60 ans

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (places limitées)



Mardi 20 Loto de l'école Jean Giono

Espace Culturel Maurric - 18h
(ouverture des portes à 17h45)

4 € le carton, 10 € les 3 cartons, 15 € les 5 cartons et 20 € les 7 cartons

Buvette et petite restauration sur place

Une TV grand écran à gagner et bien d'autres



lots (Hoverboard, cafetière Senseo, bouteilles de vin, paniers garnis...) ! Loto organisé au profit de la coopérative scolaire de l'école



Vendredi 23 Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Infos : 04.94.66.05.87



Samedi 24 Le Parc fait son Carnaval !

Parc du Béal - 14h30

De nombreuses animations festives seront proposées tout au long de cet après-midi, dans l'enceinte du Parc du Béal : musique, danses, déambulations, bulles géantes, jeux de kermesse, goûter pour les enfants, etc.



Dimanche 25 Loto de l'association Isis Animation Crauroise

Espace Jean Natte (1^{er} étage) - 14h

6 € les 3 cartons et 10 € les 6 cartons

Places limitées. **Réservations conseillées :**

06.64.27.68.05 ou 06.19.32.94.51 ou

isis.animation.jeunes@gmail.com



Dimanche 25 Z8 - Festival de Zik Jeune Public

Le Guinguette Hot Club

Espace Culturel Maurric - 16h

Pour clôturer en beauté cette 8^{ème} édition du Festival Z, venez guincher et vous amuser sur le répertoire du Guinguette Hot Club ! Swing, ska, valse, biguine... rythmeront ce bal décalé et intergénérationnel qui plaira autant aux enfants qu'aux plus grands !

Festival proposé par le PôleJeunePublic, Tandem et les villes du Pradet, La Valette, La Garde et La Crau

Tarif normal : 10 €

Tarif réduit (à partir de 2 concerts) : 8 €

Infos et réservations : 04.94.98.12.10

www.polejeunepublic.com



Mardi 27

**Goûter dansant du CCAS
Fête des Grands-Mères**

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus

Participation financière : gratuit pour les craurois et 8 € pour les habitants hors commune

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mercredi 28

Collecte de sang

Espace Culturel Maurric

de 15h à 19h30



Vendredi 30 et Samedi 31

**Soirées Pagnol
avec Marco PAOLO**

Espace Culturel Maurric - 20h30

Entrée libre

L'humoriste Marco PAOLO vous propose de plonger dans l'univers de Marcel Pagnol à travers deux spectacles :

Vendredi 30 : « **Pagnol, ma vie...** »

One man show drôle, touchant, où l'émotion conjugue rire avec bonheur

Samedi 31 : « **Le Schpountz** »

Marco PAOLO reprend le rôle de Fernandel dans cette pièce adaptée de l'œuvre de Marcel Pagnol. Entouré de sa troupe, il vous permettra de revivre avec grand plaisir cette histoire à la fois drôle et émouvante...

A PRÉVOIR POUR LE MOIS D' **AVRIL 2018**



Jeudi 5

**Projection d'un film documentaire
« Océan Indien à l'ombre
des Manguiers »**

(Madagascar et l'île de Nosy Bé)

Espace Culturel Maurric - 14h30

Animation du CCAS en faveur des Seniors

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Vendredi 6

**Vendredi Culturel
«Adieu, je reste »**

Pièce d'Isabelle Mergault proposée par la Compagnie Jeux de Scène et Cie

Espace Culturel Maurric - 20h30

Une comédie désopilante pleine de rebondissements !

Entrée libre



Vendredi 6

Concert de « 2CORE SOUL »

Auditorium de l'École de Musique - 21h
Retrouvez les légendaires succès de la Soul Music revisités par la rencontre entre musiques actuelles et Blues, avec la voix de Willy CAÏD et l'âme de l'orgue Hammond B3 d'Elie PORTAL

Gratuit sur réservation

Infos et réservations :

04.94.66.05.87



Dimanche 8

**2èmes Rencontres Internationales
de Danse de La Crau (RIDC)**

Espace Culturel Maurric

à partir de 9h

Avec la participation de nombreuses écoles de danse et de candidats amateurs et professionnels, catégories enfants à adultes, en danse classique et néo-classique, modern'jazz et contemporain, hip hop et danses urbaines

Organisé par Jean-Marc CONTRERAS de l'école de danse crauroise Studio Attitude

Buvette et petite restauration sur place

Infos : ridc.lacrau@gmail.com ou

06.13.70.75.75



Lundi 9

**Conférence « L'impact des
usages numériques sur les
enfants de 7 à 16 ans »**

**Salle des Mariages de l'Hôtel de
Ville - 17h**

Echanges, conseils et ateliers pratiques sur l'utilisation des outils numériques, les outils de prévention et les sites éducatifs
Participation gratuite sur réservation auprès de l'association Horizon Multimédia au 04.94.61.04.01



Mardi 10

**Goûter dansant de Pâques
du CCAS**

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus

Participation financière : gratuit pour les craurois et 8 € pour les habitants hors commune

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

RETOUR EN IMAGES

JANVIER / FÉVRIER 2018



SALON DES VIGNERONS ET DE LA GASTRONOMIE



Concert du Nouvel An



Lors du salon, le Lions Club a remis des chèques à plusieurs associations ou structures pour un montant total de 10 000 €, afin de les aider au financement de plusieurs actions au profit d'enfants : Espoir pour un enfant, le service Pédiatrie de l'Hôpital de Hyères, le service mucoviscidose de l'Hôpital Renée Sabran, les Bout'chous de la Vallée du Gapeau, l'Association Varoise de Sport Adapté et l'Adapei du Var.



Repas dansant dominical du CCAS



Conférence Séniors du CCAS

Naissances

Swann RODI
Célia MARCEL
Lorelei BEDOT
Khaeytan HOMONNAY
Thaïs YGORRA

Décès

Colette LASSERRE veuve MONET
Laurent RENAUX
Martine CHIRADE épouse CORNET
Geneviève DAVID veuve VUILLECARD
Roger ROLLAND
Jean BERTELLOTTI
Rosette FROSINI VEUVE DAVID

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

ENQUÊTE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue sur toute l'année une importante enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Mettant en œuvre des critères définis par le Bureau International du Travail, elle est la seule source permettant des comparaisons internationales. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue. A cet effet, tous les trimestres, 73 000 logements désignés au hasard sur l'ensemble du territoire sont interrogés. Ils sont enquêtés sur 6 trimestres consécutifs : les premières et dernières enquêtes se font par visite à domicile, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation à cette enquête est fondamentale car elle détermine la qualité des résultats. Conformément à la loi, les réponses restent strictement confidentielles et ne servent qu'à l'établissement de statistiques. A La Crau, un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE prendra contact avec les personnes concernées au cours des mois de Janvier, Février, Mars et Avril. Il(elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

PERMANENCES

✓ **Patricia ARNOULD**,
Conseillère Départementale du Canton de La Crau, tiendra une permanence le **vendredi 6 avril 2018 de 10h à 12h** à la Mairie Annexe de La Crau (15, Boulevard de la République). Elle recevra sans rendez-vous.

✓ Présence de l'**agence mobile du Réseau Mistral** sur le marché de La Crau (Rue Aspirant François Philippe, près de La Poste), **mercredi 28 mars 2018, de 8h30 à 11h45** (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, etc.).

✓ Vous pouvez rencontrer **Jean-Louis MASSON, Député de la circonscription** :
- A la permanence parlementaire d'Hyères (10 Allée Moignard), en prenant rendez-vous au 09.62.55.78.97 ou par mail collaborateur@jlmasson.fr
- Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à la Maison des Associations de La Garde (95 Rue Marc Delage), de 9h à 12h.

DÉMARCHES EN LIGNE : ATTENTION AUX FAUX SITES ADMINISTRATIFS !

Consulter le nombre de points restant sur votre permis de conduire, demander un extrait d'acte de naissance, une carte grise ou un extrait de casier judiciaire, établir une pré-demande de carte d'identité ou de passeport, etc. : un certain nombre de démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne en passant par les sites officiels de l'administration française. Il existe également des sites privés, mais ils sont souvent payants et il peut même s'agir de véritables arnaques ! Les usagers doivent donc être attentifs vis-à-vis de certains sites commerciaux qui essaient de les tromper en prenant l'apparence d'un site officiel (usage d'un drapeau tricolore, de la Marianne, référence à des ministères ou à des collectivités...). Concernant la Ville de La Crau, un seul site est à retenir pour retrouver les justes informations (infos utiles, horaires, démarches, etc.), à savoir : www.villedelacrau.fr. Nous vous recommandons donc vivement d'éviter tout autre site faisant apparaître le nom de la ville et proposant des démarches à titre payant (numéro d'appel surtaxé, établissement de dossiers par exemple). En cas de doute, n'hésitez pas contacter directement les services communaux compétents au 04.94.01.56.80.

ATTENTION ! SUPPRESSION DE LA PERMANENCE DE LA CPAM

Suite à une baisse de la fréquentation (moins de 4 rendez-vous pour chaque permanence), les services de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (Sécurité Sociale) ont décidé de mettre un terme à la permanence qui était assurée en mairie tous les vendredis matins.

L'Assurance Maladie vous rappelle que vous pouvez accéder à ses services par différents moyens :

- ✓ 24h sur 24 et 7 jours sur 7, sur le site internet ameli.fr et via votre compte personnel ameli qui vous permet de poser vos questions par mail et d'obtenir des réponses en moins de 48h,
- ✓ en appelant le 3646 (0,06 €/min + prix appel)
- ✓ dans des points d'accueil de proximité comme l'accueil permanent de Hyères ou les permanences organisées dans les Maisons de Services au Public (la plus proche se situe à Solliès-Pont).

ATELIERS DE CALLIGRAPHIE

L'Association « D'Or et de Pigments » propose des cours de calligraphie latine au Domaine de La Castille. Cinq journées sont programmées aux dates suivantes : les jeudis 22 mars, 26 avril et 24 mai 2018, de 9h30 à 17h30, et seront ouvertes aux adultes et ados, débutants ou avancés. Les séances seront animées par Cécile PIERRE, artiste calligraphe, qui enseigne la calligraphie historique et gestuelle depuis 12 ans et qui a créé un véritable univers artistique autour de cette technique de la « belle écriture » (création de tableaux, d'empreintes végétales, de calligraphie sur photos, fabrication de couleurs, etc.).

Infos et inscriptions :
06.78.23.23.93 - www.or-pigments.com

Voici la suite de souvenirs d'André TROGLIA concernant l'avenue de la Libération telle qu'il l'a connue dans son enfance, puis l'occupation du village par les allemands.

En 1938, nous sommes allés habiter au numéro 3, toujours de la rue du Gapeau (aujourd'hui numéro 4 de l'avenue de la Libération), près du carrefour. En face de chez nous, Anna PELLEGRINO tenait un magasin de layettes, à côté duquel se trouvait l'épicerie DARDANELLI. Un peu plus loin, en face de l'impasse AUDIBERT, Albert GENCO, le plombier, possédait un minuscule atelier dont la vitrine n'a pas changé depuis. En plus des travaux de plomberie, il vendait des bonbonnes de gaz, dont il était dépositaire, et, au besoin, allait les installer chez ses clients. Du côté sud de la rue, l'épicerie BRUSCO était voisine du salon de coiffure de Fernand COLIN, et du magasin d'articles de chasse et de pêche de Monsieur ALLEGRE. Avec les copains, on allait s'y fournir en élastique pour nos frondes, qu'on nous vendait au détail, à la longueur désirée. Tous les gamins avaient des frondes, nous, on s'en servait pour chasser les oiseaux au bord du Gapeau. Il faut dire que si on y allait souvent, on n'en n'a jamais tué un seul ! Le garde-champêtre, Auguste BANETTE, nous tenait à l'œil, car il savait que les frondes nous servaient aussi à « débesquiller » les ampoules de l'éclairage public. Auguste n'était pas méchant, nous on le tutoyait, c'était presque un collègue.

Puis la guerre est arrivée. Peu après, ma sœur, mon père et moi avons attrapé la fièvre typhoïde. Mon père et moi nous sommes retrouvés hospitalisés à Hyères. Lui n'a pas survécu. Moi, j'en suis ressorti guéri, deux mois et demi plus tard, tandis que ma sœur, restée à la maison, avait été sauvée par les bons soins du docteur GASPERINI. C'était un excellent médecin, dont le diagnostic était très sûr.

En novembre 1942, les allemands ont envahi le sud de la France. A l'époque pour avoir les nouvelles, il n'y avait pas encore la télévision, alors on lisait le journal et ceux qui en possédaient écoutaient la radio. Sinon, on était informé par le garde-champêtre, Monsieur MOREL. Il passait dans chaque rue du village,

armé d'une trompette dont les sonneries attiraient l'attention, puis annonçait, ou plutôt criait, par exemple : « Le marchand de beurre, fromage, salaisons vient d'arriver sur la place... ». En 1943, lorsque les allemands ont occupé le village, c'est lui qui fit part à la population de la volonté de l'occupant de convoquer tous les hommes âgés de 17 à 65 ans, dont je faisais partie, sur la place de l'église. Ça se passait vers les beaux jours, je m'en souviens, car nous n'étions pas très couverts.

Nous nous sommes donc retrouvés alignés sur la place, cernés par un cordon de soldats assistés de miliciens. Les allemands, on ne les aimait pas, mais les miliciens, encore moins. J'en avais un juste en face de moi, et je pouvais apercevoir, par un pan de sa veste ouverte, un pistolet glissé dans la ceinture du pantalon. A l'époque, tout le monde se connaissait au village, et s'il y avait eu un craurois parmi eux, il ne serait pas passé inaperçu.

Les allemands triaient les hommes suivant leurs cartes d'identité ou leurs cartes de travail. J'avais juste dix-sept ans, je travaillais depuis l'année de mes qua-

torze ans dans l'entreprise de maçonnerie de mon père, mais je n'avais pas de carte, et ça aurait mal tourné pour moi si le Maire de l'époque, Georges de BOUTIGNY, n'était pas intervenu en ma faveur. Dix-huit hommes qui n'étaient pas en règle (dont Fernand BELLONE, René SANDORIN, Raymond COLLOMB, le docteur POLICEVICH...) ont été emprisonnés à Brignoles. Les autres et moi avons été réquisitionnés par les allemands pour effectuer des travaux à leur profit durant toute l'occupation.



▲ Le début de l'avenue de la Libération dans l'immédiat après-guerre. On aperçoit à l'extrême gauche de la photo l'épicerie BRUSCO.



◀ La devanture de l'épicerie BRUSCO

AU MENU DE LA CANTINE elior®

RESTAURATION SCOLAIRE

du 12 au 16 mars

Lundi

- Betteraves
- Steak haché **VF**
- Frites
- Fraidou
- Corbeille de fruits

Mardi

- Dips de carottes sauce aneth
*Courgettes ail et fines herbes **
- Omelette **BIO**
- Riz de Camargue
- Brie / Rondelé ail et fines herbes *
- Compote de pommes bananes

Judi

- Salade impériale
*Endives en salade **
- Rôti de boeuf **VF**
- Petits pois
- Yaourt nature / Yaourt aromatisé *
- Cake noix de coco **CHEF**

Vendredi

- Salade de maïs / Salade de pois chiches *
- Filet de colin pané et citron
- Ratatouille
- Coulommiers / Carré de l'Est *
- Corbeille de fruits **BIO**

du 19 au 23 mars

Lundi

- Salade verte aux fines herbes
*Râpé chou rouge sauce enrobante ail **
- Lasagnes maison **CHEF VF**
- Vache qui rit / Rondelé ail et fines herbes *
- Corbeille de fruits

Mardi

- Salade d'endives
*Carottes râpées vinaigrette agrumes **
- Sauté de boeuf au paprika **VF**
- Choux-fleurs persillés
- Tomme blanche / Maroilles *
- Compote de pommes

Judi Animation Printemps

- Salade printanière
*Céleri vinaigrette local **
- Jambon blanc **LR**
- Pommes à la fleur de thym
- Camembert **BIO**
- Straciatella citron

Vendredi

- Taboulé méridionale
- Filet de colin meunière
- Haricots verts **BIO**
- Fromage blanc
*Fromage blanc fruits rouges **
- Corbeille de fruits

du 26 au 30 mars

Lundi

- Betteraves sauce crémeuse
*Choux-fleurs vinaigrette **
- Saucisse fumée
- Lentilles braisées aux lardons
- Petit suisse **BIO**
- Corbeille de fruits

Mardi

- Salade de pommes de terre aux légumes
*Salade de pommes de terre **
- Rôti de veau sauce à l'ancienne **VF**
- Carottes bio à la ciboulette **BIO**
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature *
- Corbeille de fruits

Judi

- Salade verte
*Radis beurre **
- Boulettes de boeuf au curry **VF**
- Légumes coucous tajine
- Camembert / croûte noire *
- Cake à l'orange

Vendredi

- Salade douceur / Chou blanc vinaigrette *
- Filet de lieu sauce dieppoise
- Riz de Camargue
- Mimolette / Montbaisier *
- Compote de poires

du 2 avril au 6 avril

Lundi

Férié

Mardi

- Betteraves
- Saucisse francfort fumée
- Frites
- St Moret / Croc' lait *
- Corbeille de fruits

Judi

- Salade impériale
*Salade mâche et croustons **
- Sauté de boeuf aux carottes **VF**
- Courgettes Mexique
- Gouda / Edam bio * **BIO**
- Moelleux au chocolat **CHEF**

Vendredi

- Potage Mussard maison **CHEF**
- Filet de colin sauce crème
- Blé
- Saint Nectaire / Tomme noire *
- Corbeille de fruits **BIO**

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- * 2^{ème} choix
(Ecoles Elémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Mars 2018

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire